

# CARNETIN - EGLISE SAINT-ANTOINE

## PROGRAMME DE RESTAURATION

### I - PRESENTATION GENERALE - HISTORIQUE SOMMAIRE

#### A - PRESENTATION DE LA COMMUNE

##### 1 - Le village

La Commune de CARNETIN, située à 4 kilomètres au nord-est de LAGNY-SUR-MARNE, domine la rive droite de la Marne, laquelle lui offre un superbe panorama sur les boucles de JABLINES.

La Révolution fait dépendre la Commune du canton de LAGNY-SUR-MARNE. Puis, de l'an IX à 1951, elle fut rattachée à celui de CLAYE-SOUILLY, pour revenir depuis cette date dans celui de LAGNY.

La population, contrairement à d'autres communes, n'a pas subi de variation considérable. De 242 habitants en 1801, celle-ci est passée successivement à 220 en 1851, 198 en 1901, 231 en 1954 et 207 en 1968. Depuis cette date, l'augmentation est régulière, en raison de la proximité de LAGNY et des possibilités de liaison avec PARIS, et la Commune compte aujourd'hui plus de 400 habitants (411 au dernier recensement). La superficie communale est de 152 hectares.

L'occupation du site est ancienne. Quelques haches taillées et polies en silex y ont été découvertes. Certains auteurs ont attribué à CARNETIN une origine gallo-romaine en faisant dériver le nom de la Commune de "carpinus" (forme dialectale "carne"), le charme...

L'hypothèse d'une fondation franque a également été avancée, basée sur le toponyme germanique "Warno-Stein". Ces hypothèses ne sont citées ici que pour mémoire.

Le nom de CARNETIN apparaît dans les textes en 1176. La terre a appartenu à différentes familles. On trouve, vers 1250, un Guillaume de CARNETIN. Les d'ORGEMONT, originaires de LAGNY, barons de MONTJAY, en sont propriétaires au XIV<sup>ème</sup> siècle. En 1389, à la mort du Chancelier Pierre d'ORGEMONT, les biens passent à son fils Guillaume décédé en 1422, enterré au Monastère des Augustins de POMPONNE, et dont une épitaphe rappelle le souvenir dans l'église Saint-Pierre de LAGNY. L'avocat Jacques AMELOT (1504-1579) est ensuite seigneur de CARNETIN. Son fils, Jean AMELOT, écuyer, maître des requêtes puis président au Parlement de PARIS en 1586, lui succède. Il avait épousé Marie de SAINT-GERMAIN et mourut en 1601. Leur fils Jacques, conseiller au Grand Conseil, président des requêtes du Palais, époux de Charlotte GUARD du TILLAY, est le père d'un autre Jacques AMELOT, mort en 1668, marquis de MAUREGARD, seigneur de CARNETIN, président du Grand Conseil, premier président de la Cours des Aides, époux d'Elisabeth DUPRE, Il devait y avoir d'autres fiefs à CARNETIN, avec réunion à la seigneurie d'ANNET-SUR-MARNE, car certains actes mentionnent les familles de PIENNES au XVI<sup>ème</sup> siècle, de SURY et

de GEDOYN (ou GEDOIN) au XVII<sup>ème</sup> siècle. En 1775, Maret d'AIGREMONT. Brigadier des Années du Roi, se qualifie "seigneur de CARNETIN".

Le château, propriété des VERSIAL, puis des FRIGNET au XIX<sup>ème</sup> siècle, a été démoli en 1843. 11 était situé au midi du village et s'étendait jusqu'à THORIGNY. Actuellement, la construction qui paraît la plus ancienne est l'ancien colombier, pouvant dater du XV<sup>ème</sup> siècle, mais plusieurs fois remanié depuis son origine.

La vigne, autrefois maîtresse des lieux, a totalement disparu. Il existait également des carrières de gypse qui ne sont plus exploitées.

Il faut également citer l'écrivain Charles-Louis PHILIPPE (1874-1909), qui a résidé quelquefois à CARNETIN. Il est l'auteur de "Bubu de Montparnasse" et de plusieurs romans. La fête patronale a Heu le dimanche précédant l'Ascension.

## 2 - L'église

La paroisse de CARNETIN était à la collation de l'évêque de MEAUX, après avoir été, semble-t-il, dans la dépendance du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de PARIS. Par son testament du 31 août 1431, Guillaume d'ORGEMONT, seigneur du lieu, lui lègue 100 sols tournoi.

L'actuelle église Saint-Antoine paraît avoir été édifiée au XVII<sup>ème</sup> siècle ou au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Elle a subi de très grosses réparations en 1876 et diverses interventions depuis cette date.

Avant les précédents travaux, il existait un retable orné d'une toile peinte représentant Saint Antoine ermite. Il était encadré par deux statues en terre cuite, Saint Antoine et Saint Vincent (patron des vignerons, jadis nombreux dans le village). Celles-ci sont encore présentes. Le mobilier comporte des stalles du XVIII<sup>ème</sup> siècle, des sièges et des boiseries sculptées des XVII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. La cloche date de 1783.

(Les renseignements qui précèdent sont tirés du bulletin "LAGNY-SUR-MARNE et son canton", édité en 1975 par le Syndicat d'Initiatives de LAGNY. L'article sur CARNETIN est dû à Monsieur Pierre EBERHART, Conservateur du Musée de LAGNY).

## B - ANALYSE TECHNIQUE

### 1 - Description de l'édifice

L'église Saint-Antoine de CARNETIN se compose d'une nef unique terminée par une abside en demi-cercle. Intérieurement, elle est flanquée de deux chapelles latérales formant transept, situées en hors-œuvre. Celle de l'ouest est surmontée d'un clocher trapu couvert par un toit à quatre pentes, d'une hauteur totale de l'ordre de 16 mètres. L'édifice mesure environ 24 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur (hors-œuvre). Du côté de l'entrée, accolée à la façade sud, se trouve la sacristie. La nef est couverte en tuiles mécaniques, la travée du chœur et l'abside ont conservé leur couverture en tuiles plates. Le clocher est couvert en ardoise.

Extérieurement, les enduits anciens ont disparu et l'édifice présentent des façades jointoyées à pierres vues, à l'exception du pignon ouest dont les tapisseries ont reçu un enduit bâtard chaux-ciment.

Intérieurement, la nef est plafonnée de bois, suite à l'effondrement des voûtes voici quelques dizaines d'années. Le sol est en ciment sur les parties latérales et en mosaïque sur la travée centrale de circulation. Cette mosaïque se poursuit dans la travée de chœur et dans l'abside. Les chapelles ont un sol cimenté.

La travée de chœur et l'abside sont voûtées d'ogives. Les arcs doubleaux et diagonaux reposent sur des culs-de-lampe ornés de feuillage. La composition des voûtes, la nature des matériaux et la datation de l'ouvrage sont difficiles à déterminer. Il pourrait vraisemblablement s'agir de voûtes de moellons de plâtre enduits, et d'arcs également en plâtre. Les culs-de-lampe paraissent en pierre. Les profils évoquent le XIII<sup>ème</sup> siècle, mais l'existence attestée d'une importante campagne de travaux en 1876 rend très vraisemblable la réalisation du voûtement actuel à cette époque.

Si on admet, selon l'étude de Monsieur EBERHART, que l'église date du XVII<sup>ème</sup> siècle ou du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il paraît assez vraisemblable qu'il y ait eu à l'origine un voûtement en berceau de bois lambrissé ou un berceau de plâtre sur lattis.

Les chapelles latérales sont plafonnées (plafond de plâtre sur lattis), avec une petite corniche d'amortissement. Ces plafonds peuvent être d'origine, de même que les lambris qui recouvrent les murs.

Les vitraux ne sont pas antérieurs à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## 2 - Analyse des désordres

L'église de CARNETIN souffre actuellement de plusieurs désordres dus pour l'essentiel aux problèmes d'humidité et à la vétusté des structures. On constate :

- des infiltrations d'eau en partie haute de la chapelle sud, avec ruissellement au droit du piédroit ouest de l'arc en raccord avec la nef ;
- des fissurations nombreuses dans les plafonds des chapelles latérales (notamment au sud) et dans les voûtes de la travée de chœur ; celles-ci sont sans doute dues à des infiltrations d'eau de pluie, mais également à d'anciens mouvements du clocher (chaînages métalliques apparents au droit de l'escalier d'accès au beffroi).

La cage de l'escalier d'accès au beffroi, en pans de bois avec remplissage de plâtre, paraît ancienne et présente une altération des matériaux qui devrait être cependant superficielle.

Les arcs du chœur et de l'abside présentent des fissures en de nombreux endroits, dont on peut craindre qu'elles soient traversantes (il n'a pas été possible d'examiner le dessus des voûtes).

Les enduits des murs de la nef sont extrêmement dégradés, ainsi que ceux de la chapelle nord (base du clocher). Côté sud, les lambris masquent la maçonnerie ; ceux-ci sont sensiblement dégradés, notamment en partie basse, ce qui laisse mal augurer sur l'état de ce que l'on pourra découvrir dessous.

Extérieurement, la structure paraît saine. Les jointoiments déjà réalisés ont très vraisemblablement été exécutés avec un mortier bâtard chaux-ciment, ce qui lui confère une structure trop rigide et peu perméable à l'humidité, accentuant ainsi les désordres des enduits intérieurs.

Le principal problème réside dans la couverture de tuiles plates, laquelle est très dégradée, notamment sur le versant sud (visible seulement depuis la propriété voisine). De plus, les travées de ce même versant sont affaissées, ce qui laisse présager des désordres de charpente.

Enfin, il serait souhaitable d'envisager la mise aux normes du réseau électrique et d'installer un système de chauffage infrarouge fixe et alimenté électriquement.